



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 20/11
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 29 Procurations : 09

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 10 MAI 2011

Affiché le : 02 MAI 2011

L'An deux mille onze, le vingt huit avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 20 AVRIL 2011

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, AUDIGUIER, BEUILLE, CANEZIN, DURAND, LIAN, SALAÛN, SANCHEZ, ANDUZE, CASTAING, GUZOU, PLATEAU, ZAMBONI, RIGAUD, SCHINTONE, TISSEYRE, FERTE, GESTA, LOUGE, SUZE.

PROCURATIONS

GCINZALEZ	à	Mme LIAN
DECAMPS	à	Melle DURAND
BELLON-ETIENNE	à	Mme GUZOU
PÉTTIT	à	M. SALAÛN
MARQUIER	à	M. RIGAUD
ÉSPT-NOSA	à	M. CANEZIN
BENHADJ	à	Mme MAUREL
BERNÉS	à	M. SANCHEZ
LLOUBERES	à	Mme SCHINTONE

Secrétaire : Madame Danièle AUDIGUIER a été élue Secrétaire de Séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Compte de Gestion 2010

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122.21 et L 2343.1 et 2 ;
- Vu le Compte de Gestion présenté par le Percepteur ;

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2010 a été réalisée par le Trésorier de Grenade/Garonne, et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme aux réalisations du Compte Administratif 2010 qui vient d'être présenté et adopté.

Le Compte de Gestion reprend dans ses écritures :

- le montant de chacun des soldes figurant au bilan,
- l'ensemble des titres de recettes et celui des mandats de paiement réalisés par l'ordonnateur,
- les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité:
➤ d'adopter le *Compte de Gestion 2010* de la Commune comme indiqué ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 28 avril 2011

Le Maire,

Lysiane MAUREL

